



PRIX RÉGIONAL AVENIR MÉTIERS D'ART INMA 2015-2016

LES LAURÉATS

Institut des Métiers de l'Artisanat - Bordeaux



Mercredi 14 décembre 2016 à l'Institut des Métiers de l'Artisanat de Bordeaux **quatre jeunes en formation métiers d'art** dans divers établissements de la région ont été récompensés pour leur **talent** et **l'excellence** de leurs œuvres.



Ils étaient **19 candidats à présenter leur travail** réalisé au cours de leur formation 2015-2016 devant un jury composé de 14 personnalités qualifiées et présidé par Cécile Paillat de la DIRECCTE. Le choix pour ce dernier a été très difficile devant la qualité des œuvres présentées.



1^{er} prix régional de niveau V



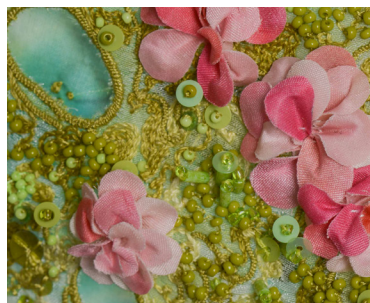
Le **1^{er} prix régional de niveau V** a été attribué à **Joyce NÈGRE, CAP ébénisterie au CFA de Barbezieux (16)** pour sa coiffeuse contemporaine.

Elle a reçu un chèque de 250 € de l'INMA qui lui a été remis par Jean-Jacques Corsan, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine.

1^{er} prix régional de niveau IV

Célia WIDEMANN - BMA Broderie main - Lycée Professionnel Gilles Jamain (17) a remporté le **1^{er} prix régional de niveau**

IV, pour son œuvre « Ballade Bucolique ». Un chèque de 250 € de l'INMA lui a été remis par Patrick Perrier, IEN-ET Arts appliqués et métiers d'art Académie de Bordeaux et Poitiers.



Contact

Ariane REVERDY
Tél. 05 49 77 87 85
a.reverdy@crma-poitou-charentes.fr

Sophie BILLA
Tél. 05 56 90 60 18
sophie.billa@girondede.gouv.fr



1^{er} prix régional de niveau III

Le 1^{er} prix régional de niveau III a été remis à **Sylvain RABETTE – DMA Ebénisterie – Lycée Professionnel du Pays d’Aunis (17)**, pour son œuvre « Sublimation ».

Il a reçu un chèque de 250 € de l’INMA lui a été remis par Dominique Bréard, administrateur à Ateliers d’Art de France.

Prix Coup de Cœur du Jury

Le jury a souhaité également attribuer à **Valentin BON – CAP Marqueterie – Lycée Haure-Placé (64)** un prix « Coup de Cœur » pour sa guitare « Dreadnaught Dragon Folk ».

Didier Dupouts, Chargé de mission, lui a remis un chèque de 250 € au nom de Jean-Pierre Gros, Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l’Artisanat Nouvelle-Aquitaine.



La Chambre Régionale de Métiers et de l’Artisanat a choisi de faire de ce concours une journée d’accompagnement des jeunes. Elle a prévu un **photographe professionnel, qui a installé un studio et photographié tous les candidats et leurs œuvres** tout au long de la journée. Les **prises de vue sont offertes aux candidats** pour les aider à promouvoir leur travail dans le cadre de la poursuite de leur formation ou de leur activité professionnelle.

En janvier, **les trois 1^{er} prix vont concourir pour représenter la région Nouvelle-Aquitaine** au niveau national.

FONDATION
*Michelle
& Antoine*
RIBOUD

Photos © Alban Gilbert

